

	Fiche et Profil de poste PSYCHOMOTRICIEN EN EHPAD	Code : ADM-GRH-PSYMOT-001-01
		Version : 01
Date de mise en application : OCTOBRE 2016		Pagination : 1/2

IDENTIFICATION DU POSTE - Statut dans la Fonction Publique Hospitalière

Catégorie : B

Corps des psychomotriciens

Grades : Psychomotricien de classe normale (9 échelons) et Psychomotricien de classe supérieure (7 échelons)

DEFINITION DU POSTE

Elaborer un diagnostic et réaliser en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

EHPAD « Les Jonquilles » à St Gilles 30800

Etablissement de 78 lits d'hébergement permanent + 2 lits d'hébergement temporaire, 80 lits au total dont un Cantou de 16 résidents, 6 places d'accueil de jour.

LIAISONS PRINCIPALES INTERNES

- LIAISONS HIERARCHIQUES

Directeur de l'Etablissement ou son représentant

Cadre de santé

Niveau de responsabilité : Le psychomotricien est responsable des actes qu'il pratique.

- LIAISONS FONCTIONNELLES

Médecin coordonnateur pour la prescription, le suivi des résidents et pour la co-animation, les travaux de groupe

Personnel du secteur médico-social : Cadre de santé, Infirmier(ère)s, Psychologue, AMP, AS, ASH, animatrice pour la co-animation, les travaux de groupe et le suivi du résident.

Stagiaires

LIAISONS PRINCIPALES EXTERNES

Corps médical (médecins libéraux) pour la prescription et le suivi des résidents

Equipe interprofessionnelle pour la coordination de la prise en charge de rééducation : masseur kinésithérapeute, diététicien, orthophoniste, pédicure podologue.

Equipe du Pôle Gériatrique du CHU de Nîmes

Equipe de l'EHPAD Petite Camargue à Beauvoisin

MISSIONS PRINCIPALES

Dispenser des soins de psychomotricité de qualité, sur prescription médicale, dans le cadre des objectifs de rééducation et réadaptation déterminés par l'équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale de l'EHPAD. Le psychomotricien diplômé d'Etat est habilité à accomplir les actes professionnels décrits dans le décret de compétence n° 88-659 du 6 mai 1988.

DOMAINE D'ACTIVITES

Activités de soins :

- Réaliser des bilans psychomoteurs sur prescription médicale.
- Elaborer une fiche bilan diagnostic psychomoteur en fonction de la synthèse des bilans.
- Choisir de mettre en œuvre les techniques nécessaires à la réalisation des objectifs déterminés : sous forme de séances individuelles ou en groupe, stimulations sensori-motrices, relaxation, expression artistique ou corporelle, utilisation des différentes techniques de communications, de différents espaces et environnements...
- Réaliser des actes de psychomotricité en cohérence avec la prescription médicale.
- Adapter la prise en charge du résident à l'évolution de son état de santé, de sa pathologie ou de ses possibilités fonctionnelles.
- En fonction des objectifs thérapeutiques, mettre en œuvre différents types de suivis au travers :

De stimulations sensorielles ou multi-sensorielles comme le toucher thérapeutique,
Des techniques perceptivo-motrices et tonico-motrices telles que la relaxation, les mobilisations passives, travail de conscience corporelle (essentiel dans l'accomplissement du syndrome post chute).
De l'accompagnement des activités de la vie quotidienne au travers de techniques gestuelles, de communication et de réassurance.

De la sollicitation des fonctions supérieures

Des compétences spatio-temporelles, la mémoire, l'attention, les praxies.

De la régulation émotionnelle,

De l'expression corporelle,

De la contribution au traitement de la douleur.

- Assurer la traçabilité de l'activité de soins du Psychomotricien.

- Maîtriser le vocabulaire technique lié à son activité.

Activités de gestion :

- Entretien du matériel (nettoyage et désinfection).

- Respecter les protocoles d'hygiène.

- Signaler tout manque ou dysfonctionnement à la Direction et/ou au cadre de santé.

Activités de formation :

- Former à l'exercice de la psychomotricité les étudiants présents en stage.

- Encadrer les stagiaires venant d'autres métiers de rééducation ou soignants.

- Participer en tant qu'intervenant aux actions de formation interne au service, ou aux formations mises en place dans l'établissement.

- Assurer une veille professionnelle et se former dans le cadre du Développement Professionnel continu.

Activités de recherche :

- Initier ou participer à des actions de recherche clinique intéressant la psychomotricité.

- Participer aux réunions régionales et départementales des psychomotriciens en Gériatrie, temps de réflexion et de travail sur la pratique psychomotrice.

Activités d'information, relation, communication :

- Transmettre les informations écrites et orales, nécessaires à la prise en charge des résidents

- Participer à l'information du résident et de son entourage dans les limites de ses compétences.

- Collaborer avec les équipes sur l'élaboration et le suivi du projet individualisé des résidents.

- Mettre en place des projets de collaboration interdisciplinaire.

COMPETENCES REQUISES ET EXIGENCES :

- **ASPECT REGLEMENTAIRE, APTITUDES ET CAPACITES GENERALES :** cf. description du domaine d'activités

- **SAVOIR ETRE :**

Avoir le sens de l'accueil.

Avoir la capacité à écouter, à communiquer, à argumenter et à mobiliser.

Avoir le respect du résident et de son entourage (famille, proches).

Etre dynamique, maître de soi, patient(e), disponible, congruent(e).

- **EXIGENCES SPECIFIQUES**

Connaître la personne âgée, son vécu corporel et psychologique, son histoire et les troubles apparentés au vieillissement.

Connaître l'organisation interne de l'Etablissement et respecter le règlement institutionnel.

Connaître les risques liés à son activité et savoir appliquer les consignes de sécurité.

Rechercher et réussir l'harmonisation du discours d'éducation thérapeutique avec l'IDE, les éducateurs, les médecins, les ASH et les AMP et AS.

Se concerter avec ses collègues soignants pour mettre en œuvre un travail en équipe.

Etre capable de créer, d'innover des activités.

Adapter les activités aux sensibilités du résident.

Se former à l'utilisation informatique (communication, mesure d'activité).

Organiser, adapter et réguler sa propre activité pour faire face aux aléas et variations de la demande, déterminer les priorités (gestion de l'urgence).

CONDITIONS

Poste à temps plein

Horaires en fonction du service et des activités : 7h/jour, 5 jours / 7

FPH

Déplacements possibles sur le CHU, sur l'EHPAD de Beauvoisin ou tout autre établissement (réseau)

PRE REQUIS

Etre titulaire du diplôme d'Etat de psychomotricien.

Etre inscrit sur la liste départementale professionnelle d'enregistrement du diplôme permettant l'exercice de la profession.

	Rédaction	Approbation	Validation
Nom :	A.Lefèvre	Mme M.Le Quellec	Mme M.Le Quellec
Fonction :	Cadre de santé	Directrice	Directrice
Date :	Juin 2016	Juin 2016	Juin 2016
Visa :			